



Communiqué de presse

Reims, le 15 septembre 2020

Transmission d'exploitation : Signature d'un partenariat entre l'ADASEA 51 et une vingtaine de structures

Le 11 septembre dernier, l'ADASEA 51 a réuni une vingtaine de structures⁽¹⁾ pour la signature d'une convention de partenariat autour du **Point Information Transmission** (PIT) en présence de Benoit Vigreux de la DRAAF et de Paul-Henri Ménillet de la DDT. L'ADASEA 51 est en effet labellisée pour cette mission depuis janvier 2020.

A l'instar des partenariats autour du Point Accueil Installation, l'objectif de cette convention est de **formaliser les relations** entre le PIT de l'ADASEA 51 et les organismes susceptibles de proposer un accompagnement aux porteurs de projets souhaitant cesser leur activité et transmettre leur exploitation. Les partenaires s'engagent aussi à communiquer sur le PIT et à y orienter tout porteur de projet de transmission. De son côté, l'ADASEA leur restituera chaque année un bilan de l'activité du PIT.

A ce jour, **dix-neuf structures** se sont **déjà engagées** : l'ARDEAR, AS Entreprise, Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, CDER, CER Champagne Nord Ile de France, CIC Est, Crédit agricole Nord-Est, CRFPS, Cuma de la Marne, FDSEA, FRAB, Groupe des Jeunes Vignerons de la Champagne (GDJ), GFAM, Groupama, Jeunes Agriculteurs de la Marne (JA51), MSA, Safer Grand Est, Terres de Lien, Terre de projets.

500 à 600 départs par an

«Un projet de transmission, c'est aussi important qu'un projet d'installation car c'est le fruit de toute une vie que l'on cède, soulignait Constant Floquet, président de l'ADASEA 51 en introduction. Une transmission ne se fait pas en six mois. Ça s'anticipe. Il faut y réfléchir dès 55 ans. Nous souhaitons que la transmission se fasse bien, tant du point de vue économique que psychologique. »

Et l'enjeu est de taille quand on sait qu'en 2018, plus de 40% des chefs d'exploitation avaient plus de 55 ans selon la MSA Marne-Ardenne-Meuse. « Cette tendance au vieillissement de la population des chefs d'exploitation va se poursuivre avec un âge de départ à la retraite qui recule, précisait Hubert Bruneel, directeur de la MSA lors de cette rencontre. 50% prenaient leur retraite à 60 ans en 2010 contre 20% seulement en 2018. 2020 compte 510 départs en retraite dans la Marne selon la MSA. Ils devraient être plus de 600 en 2026. » D'où la nécessité de **structurer l'accompagnement** de ces futurs retraités dans leur projet de transmission de leur outil de travail.

(1) Groupe Volaille Duc, CER Champagne Nord Ile de France, JA 51, GDJ, Groupama, Safer Grand Est, Banque Populaire, CDER, MSA, AG2C, Agrobio, Bio Grand Est, CFPPA d'Avize, Chambre d'agriculture de la Marne, Crédit Agricole Nord-Est, Crédit Mutuel Nord Europe, CRFPS, FDSEA Conseil, FRCuma Grand Est, Terres de lien Champagne-Ardenne.

Un Point Information Transmission : comment ça marche ?

Porte d'entrée unique, le Point Information Transmission, qui reçoit le soutien financier de la DRAAF, accueille tous les exploitants s'interrogeant sur la transmission de leur exploitation. Lors d'un rendez-vous individuel et gratuit, le futur cédant reçoit les informations sur les différentes étapes de la préparation de la transmission, en particulier sur les écueils à éviter. Le PIT l'informe également des différents dispositifs d'accompagnement et d'aide à la transmission dont il pourra bénéficier en fonction de son projet. Il est ensuite orienté vers les structures partenaires les plus à même de l'accompagner en fonction de ses besoins. Le futur retraité peut bénéficier de rendez-vous de suivi au PIT si besoin. Il est conseillé de prendre rendez-vous avec le PIT environ trois ans avant de céder son exploitation.

A propos de l'ADASEA 51

L'ADASEA 51 assure une mission de service public auprès de la profession agricole et des agriculteurs et viticulteurs par convention avec la DDT, le Département de la Marne, la DRAAF et la Région Grand Est. Son objectif est de maintenir et développer une dynamique sur son territoire.

Cette dynamique passe par le maintien des agriculteurs et viticulteurs, au travers de **l'installation des jeunes** (Point Accueil Installation), de **l'accompagnement des exploitants en difficultés** (REAGIR) et de **l'aide à la transmission des exploitations** (Point Information Transmission) lors de la retraite.

Un territoire agricole et viticole dynamique, c'est également un territoire avec une biodiversité très riche : flore, faune sauvage, avifaune, pollinisateurs... L'ADASEA 51 accompagne le **développement de la biodiversité** sur tout le territoire champardennais au travers de Symbiose et d'Epiterre.

Découvrez ou redécouvrez les différentes missions de l'ADASEA 51 dans le dossier de presse ci-joint.

CONTACT PRESSE

Julie Portejoie, directrice ADASEA 51 – julie.portejoie@adasea.net – 06 24 99 04 49